



Concours de sirop d'érable

Règlements généraux

Édition 2017

Les participants, pour être éligible, doivent remplir les conditions suivantes :

- Être exploitant d'une érablière
- Compléter le formulaire d'inscription (ci-bas) et l'envoyer par courriel au info@festivaldelerable.com
- Faire parvenir les produits accompagnés du formulaire avant le 28 Avril 2017 entre 9:00 et 17:00 chez Location d'Outils Desjardins, 175 route 116 ouest Plessisville
- Le concurrent doit fournir 2 x 250 ml de sirop d'érable des bouteilles du même format que l'illustration.
- L'une des 2 bouteilles devra être étiquetée (nom de l'érablière, nom du concurrent, adresse, ville)



Le jugement se fera le 28 Avril 2017 et portera principalement sur la densité et la saveur. Tous les produits seront exposés au Festival de l'Érable pendant la fin de semaine.

**Les bouteilles de sirop deviendront la propriété du Festival de l'Érable et seront vendus lors d'un encan à la clôture du Festival le 7 Mai 2017 vers 17:00 dans l'amphithéâtre Léo-Paul-Boutin de Plessisville.

Formulaire d'inscription

Nom de l'érablière: _____

Nom du concurrent : _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

Signature: _____ Date: _____

En signant le présent formulaire, le concurrent atteste qu'il a pris connaissance des règlements .

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec M. Alexandre Côté au 819-621-5285 ou info@festivaldelerable.com